

COMMEMORATION PIERRE SEMARD 8 MARS 2021

Mesdames, messieurs, camarades,

C'est avec toujours beaucoup d'émotion que nous nous retrouvons en ce lieu de recueillement. Emotion emprunte toutefois de fierté pour les cheminots et plus particulièrement pour le syndicat CGT des cheminots de Nantes puisque Pierre Semard fut secrétaire général de notre fédération. C'est un militant ouvrier, dirigeant syndical donc, un communiste qui fut secrétaire général du Parti Communiste Français, un patriote que nous commémorons aujourd'hui.

Honorer la mémoire de Pierre Sémard revêt toujours la même importance. Il ne s'agit pas de faire ici un simple rappel historique pour éviter que certaines pages de notre histoire contemporaine ne tombent dans l'oubli même si ce devoir de mémoire est indispensable.

Il serait plus juste de substituer les termes de « travail de mémoire » à ceux de « devoir de mémoire ». C'est bien ce « travail », processus conscientisé qui doit être revendiqué et qui nous incombe. Les témoins sont malheureusement de moins en moins nombreux et l'on passe de la mémoire vécue à l'histoire. Cette mémoire vécue doit demeurer vivante dans les consciences. Pour qu'elle puisse perdurer, sans être ni trahie ni falsifier, afin de la transmettre, c'est bien d'un travail de mémoire dont il s'agit.

Celui-ci nous impose de rendre hommage à l'itinéraire exceptionnel d'un militant ouvrier au prise avec son temps, qui il est vrai n'est plus le nôtre parce que justement il bénéficie du courage, de la lucidité et du sacrifice d'un homme comme Pierre Sémard.

Il s'agit de faire en sorte que celles et ceux, qui comme Pierre Sémard sont morts pour la défense de nos idéaux, nous servent de guide et de prolonger leur combat. C'était la volonté de Pierre Sémard, c'est le message qu'il a transmis aux cheminots quelques heures avant de tomber sous les balles nazies. « ...je meurs avec la certitude de la libération de la France. Dites à mes amis cheminots que ma dernière volonté est qu'ils ne fassent rien qui puissent aider les nazis... ».

Parmi les milliers de travailleurs entrés en résistance, les cheminots, dans les gares, dans les ateliers, les dépôts, les bureaux, sur les voies, ont uni

leurs forces pour enrayer la machine de guerre allemande et prendre part à la lutte clandestine, à la lutte armée dans les maquis.

Honorer Pierre Semard et l'esprit de résistance, c'est aussi rappeler le souvenir de l'ensemble des 8938 cheminots morts pour la libération de la France, fusillés, morts dans les camps ou sous la torture.

Pierre Sémard est de ceux qui ont façonné durablement le paysage syndical et politique de la France. Les actions de Pierre Sémard, son combat et son engagement, portés par la CGT et le Parti Communiste Français se retrouvent dans le programme du Conseil National de la Résistance lequel a forgé notre modèle social. Il paya cher cet engagement, puisqu'il fut incarcéré à 5 reprises, pour faits syndicaux et politiques, avant de perdre la vie en ultime sacrifice. Il sera emprisonné notamment pour avoir combattu la guerre au Maroc.

Cet homme était surtout animé par la volonté de voir se construire une société sur les bases de la paix, de la justice, de la démocratie, de solidarité entre les hommes et entre les peuples, du respect de l'être humain et de son travail.

Nous aurions tort aujourd'hui de baisser la garde. Dans de nombreux pays, dont le nôtre, les valeurs de haine et d'exclusion, les volontés de vouloir dresser des murs entre les hommes et les femmes, de les opposer sur fond de montée des inégalités économiques et sociales, se développent et remportent des succès électoraux. Se souvenir et honorer Pierre Sémard, c'est aussi faire acte de volontarisme pour défendre les mêmes valeurs humaines et le même ouvrage pour la paix : « Etre pacifiste, c'est en premier lieu combattre le fascisme » proclamait-il en 1938.

Aujourd'hui encore, prenons garde à un projet de loi sur la « sécurité globale », qui au-delà de matérialiser la fin des libertés d'informer et de s'exprimer, recouvre d'autres leviers qui répriment et interdisent, surveillent et condamnent. Dans les entreprises, y compris à la SNCF à travers des règlements intérieurs notamment, les tentatives pour faire reculer l'exercice du droit de grève, la répression et la discrimination syndicale, la réduction des droits syndicaux, se développent, s'amplifient.

La répression, Pierre Sémard la connaît bien, lui qui fût révoqué de la SNCF à deux reprises : une première fois en 1920 après avoir pris une

grande part à la grève des cheminots et après avoir été inculpé pour complot contre la sûreté de l'État. Une seconde fois en 1938 pour avoir signé des tracts appelant à la grève, et ~~une nouvelle fois~~, pour fait de grève . 500 grévistes seront condamnés à la prison et 5000 seront révoqués.

Artisan de la nationalisation du chemin de fer, les idées de Pierre SEMARD continuent de vivre dans nos luttes. Son action et l'actualité de ses positions résonnent encore aujourd'hui dans le contexte que nous connaissons. Une entreprise aujourd'hui éclatée, aux conditions sociales bafouées, une entreprise dont la vocation de service public est détournée. Ici même, les usagers de la gare de Nantes en sont témoins à travers l'ouverture récente d'une plateforme, moderne, mais dont leurs premiers besoins, accueil, guichets, ont laissé la place à des enseignes commerciales.

Les batailles revendicatives menées et impulsées par cet homme lorsqu'il dirigeait la Fédération CGT des Cheminots sont ainsi modernes et, encore une fois, d'actualité :

- Unifier les salariés et Combattre le fascisme ;
- Négocier les congés payés et une réduction du temps de travail hebdomadaire ;
- Lutter à la construction d'une entreprise de chemin de fer nationale, publique, unique et intégrée ;
- Donner au transport ferroviaire la dimension d'un service public indispensable au développement de la nation et à l'industrialisation des territoires, tout en répondant aux besoins des citoyens ;
- Associer à cette dimension l'exigence d'un statut et d'une protection sociale de haut niveau pour les salariés du rail et œuvrer à l'élaboration de conventions collectives dans les transports pour éviter la mise en concurrence des salariés de ce secteur.

Avec la Fédération CGT des cheminots, en 1936, il appelle le gouvernement d'alors à une véritable nationalisation des chemins de fer, seule garantie d'une exploitation rationnelle et économique. Lorsque la SNCF fût créée en

1937, il fut l'un des quatre administrateurs, issus de la représentation syndicale, à siéger au conseil d'administration. Il participa activement aux travaux de celui-ci. Se considérant le mandataire des syndiqués, il présenta des propositions allant dans le sens de la modernisation et de la démocratisation de la nouvelle entreprise.

Il préconisa une réorganisation des réseaux devant s'accompagner d'une coordination de tous les moyens de transport, dans l'intérêt des usagers et des collectivités. Dans ce but, alors conseiller général de la Seine, il présente dès novembre 1936 un projet d'office public devant coordonner et modifier la gestion des différents modes de transport en région.

Ainsi disait-il en 1939 , je cite :

« La gestion industrielle des chemins de fer ne doit pas faire oublier leur rôle de Service public qui, plus que toutes les autres industries, comporte des règles et conditions de sécurité qu'il ne faut pas transgresser, car il y va de la vie des personnes. C'est ce que certains détracteurs du chemin de fer paraissent négliger. D'autres, par souci d'économie, le sacrifient, avec, d'ailleurs beaucoup de légèreté !

Nous considérons que le chemin de fer répond à des besoins industriels, commerciaux, agraires, que le progrès peut transformer, mais qu'il ne saurait supprimer. Seul, le chemin de fer peut cheminer par grande quantité et sur de grandes distances les matières premières, les produits fabriqués, les produits du sol.

Seul, encore, il permet l'acheminement massif et rapide des voyageurs.

Le chemin de fer a été et reste un grand Service public, contribuant de façon décisive à la vie économique du pays et jouant un rôle essentiel dans sa défense. »

Dès juin 1936, Pierre SEMARD à la tête d'une délégation syndicale rencontre Léon Blum et ses ministres des finances, de l'économie et des transports. Ces derniers promettent d'intervenir auprès des compagnies ferroviaires pour l'octroi de 21 jours de congés, des 40 heures et l'instauration de conventions collectives. C'était alors une première victoire

afin d'harmoniser le transport ferroviaire et éviter la mise en concurrence des compagnies au détriment des salariés.

Sa dernière incarcération le 18 octobre 1939, il la doit à un gouvernement français qui le condamne une nouvelle fois le 6 avril 1940 à trois années d'emprisonnement. Le gouvernement d'alors avait décrété la dissolution du parti communiste français et des organisations qui s'y rattachent. Il fut jugé pour infraction au décret, activités syndicales et antipatriotiques. Il apprend l'arrestation de sa femme, en août 1941, puis celle de sa fille début 1942. Elles aussi payèrent le prix de leur engagement. Permettez-moi, en cette journée internationale de lutte pour les droits des femmes, de rappeler qu'en 2021, celles-ci doivent encore lutter pour défendre leurs droits et la place légitime, indispensable qui est la leur, pas seulement dans les instances politiques mais partout, dans la vie publique, dans le monde du travail, dans l'ensemble de l'activité économique du pays, jusque dans notre entreprise. C'est de notre responsabilité à toutes et tous de nous mobiliser pour gagner enfin l'égalité.

Le 7 mars 1942, à Evreux, après 3 années d'emprisonnement, Pierre Sépard est livré comme otage par la police de Vichy aux nazis. Le même jour il est fusillé.

Pierre Sépard associait l'engagement individuel et l'engagement collectif. Il est de notre responsabilité, individuelle mais surtout collective et c'est bien là le sens de notre présence aujourd'hui, de poursuivre ses combats, de défendre ce pourquoi lui et tant d'autres dont l'histoire n'a pas toujours retenu le nom, ce sont battus : un modèle social, aujourd'hui en péril, une entreprise de services publics, aujourd'hui attaquée et éclatée loin de la vision qu'il s'en faisait, une société juste et solidaire. Non, il n'y a rien là d'archaïque ou de passéiste. C'est nous attacher à être très modestement, mais avec lucidité et détermination, ses dignes et fiers héritiers.

Je vous remercie.

Nicolas Boumier

Secrétaire du syndicat CGT des cheminots de Nantes